

## FICHE PROGRAMME FORMATION

### **PUBLIC :**

- Techniciens de la construction, techniciens du bâtiment. Candidats à la réalisation des missions d'état du bâtiment relatif à la présence de termites et/ou d'état parasitaire.

### **OBJECTIFS :**

- Maîtriser les fondamentaux réglementaires, méthodologiques (connaître et identifier les termites, leurs dégâts et leurs indices d'infestation) et complémentaires pour les autres agents de dégradation du bois
- Acquérir la capacité à réaliser des rapports
- Se préparer à la certification de personnes

### **PRÉREQUIS :**

Aucun prérequis.

### **PÉDAGOGIE & EVALUATION**

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

### **ANIMATEUR :**

Équipe Technique et/ou partenaires référencés.  
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

### **INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Retrouvez nos résultats et chiffres clés sur <https://www.upnpro.fr/resultats-et-chiffres-cles>

### **INFORMATIONS PRATIQUES :**

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur [www.upnpro.fr](http://www.upnpro.fr)

### **PROGRAMME :**

Conformément à l'[arrêté du 24 décembre 2021](#)

#### **MODULE 1 : LE BOIS, MATERIAU DE CONSTRUCTION**

- Techniques de construction, terminologies
- Formation, composition et constitution du bois
- Classe d'emploi, durabilité naturelle et conférée
- Notions d'anatomie du bois et **reconnaissance des essences**

#### **MODULE 2 : LE BOIS, MATERIAU BIODEGRADABLE**

- Biologie des Termites et des autres insectes xylophages et nidificateurs **en détail** (capricornes, lyctus, vrillettes, hespérophanes...)
- Biologie des champignons lignicoles et lignivores (dont la mērule) – critères de reconnaissance
- Identifier les Termites, les matériaux dégradés et les indices d'infestation
- **Identifier les autres agents de dégradations et les indices d'infestation et de contamination**
- Principe de base des traitements anti-termites, **curatifs insecticides et fongicides**

#### **MODULE 3 : REGLEMENTATION**

- Structure et dispositif réglementaire
- Connaissance des textes législatifs, réglementaires et normatifs (Loi, décrets, arrêtés, ordonnances...)
- Aspects juridiques et jurisprudence

#### **MODULE 4 : METHODOLOGIE ET RAPPORT**

- Conduite d'un état termites ou **parasitaire** dans le bâtiment selon les normes NF P 03-201 et **NF P03-200**
- Rédaction des rapports conformément à la réglementation et aux normes.